Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260311-2026_2_010-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2026-2-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 11 mars à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-José CARLAC, maire.
Date de convocation 05 mars 2026

Présents : MME Marie-José CARLAC ; Annie LE GOFF ; Monique LE CREN ; Isabelle HELOU ; Stéphanie KERMARREC ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Catherine COLLIN
M. Alain PERRON ; Christophe COMBEAU ; Didier ESVAN ; Cédric CAUDEN ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Jérôme LE DOUAIRON
Absents ayant donnés pouvoir :
Absent non excusé :

Le quorum est atteint. Ouverture de la séance à : 20h05

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

FINANCES – ROPD ORANGE

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005, et compte tenu du calcul de l'actualisation relatif à la redevance d'occupation du domaine public routier due par Orange dans le cadre des artères aériennes, souterraines ou les emprises au sol, le montant de la redevance 2025 se décompose comme suit :

Tarif 2025
- 40 € le km d'artères aériennes
- 30€ le km d'artères souterraines
- 20 € le m² d'emprise au sol
- Coefficient appliqué : 1,62182

	Patrimoine total au 31/12/2025	**Tarif 2025**	**Total**
Artères aériennes	47,720 km	64,8728 € / km	3 095,73 €
Artères en sous-sol	56,329 km	48,6546 € / km	2 740,66 €
Emprise au sol	0,5 m²	32,4364 € / m²	16,22 €

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :
- AUTORISER le Maire à émettre ce titre de recettes à l'encontre d'Orange pour la redevance 2025 d'occupation du domaine public.

Pour extrait certifié conforme,
Le 11 mars2026
Le Maire,
Marie-José CARLAC

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260311-2026_2_010-DE